



**ADLFI. Archéologie de la France -
Informations**
une revue Gallia
Grand Est | 2016

Reims – 25 rue des Élus

Opération préventive de diagnostic (2016)

Pascal Neaud



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/33417>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Pascal Neaud, « Reims – 25 rue des Élus » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Grand Est, mis en ligne le 01 septembre 2019, consulté le 02 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/33417>

Ce document a été généré automatiquement le 2 mai 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Reims – 25 rue des Élus

Opération préventive de diagnostic (2016)

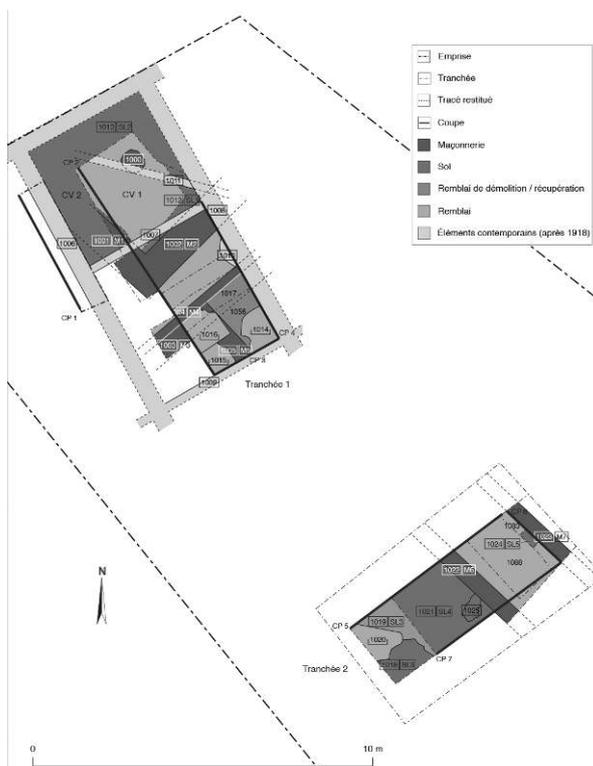
Pascal Neaud

- 1 Le projet de construction d'un immeuble d'habitation comprenant deux niveaux de sous-sol par la société CIMA (SA), 25 rue des Élus, a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique sur une surface de 440 m². Deux tranchées longues d'environ 7 m et 7,50 m et espacées de 7 m ont été réalisées sur la parcelle, ce qui représente environ 50 m², soit 11,36 % de la surface totale du projet.
- 2 Le fond de la tranchée 1 (réalisée dans une cave contemporaine) a atteint la cote de 81 m NGF (le sommet du sol de la cave est à une altitude de 82,86 m, la rue des Élus quant à elle est à 84,36 m) et celui de la tranchée 2 celle de 82,95 m. Si la craie géologique n'a pas été atteinte, nous pouvons estimer (avec beaucoup de précaution) son niveau d'apparition à une altitude comprise entre 78,24 et 77,60 m, soit à une profondeur minimale d'environ 6 m par rapport au niveau actuel de la rue des Élus. Ainsi, au niveau de la tranchée 1, la puissance stratigraphique peut être estimée à environ 4,40 m d'épaisseur, et à environ 6 m pour la tranchée 2.
- 3 Le potentiel archéologique de cette parcelle est donc riche. Les deux sondages ont d'ailleurs permis l'observation de 101 US relatives à des vestiges ou à des niveaux archéologiques datés, grâce à 71 tessons de céramique, de l'Antiquité (Bas-Empire) à l'Époque contemporaine.
- 4 Les vestiges gallo-romains ont été observés uniquement au sud de la tranchée 1. Ils correspondent à une fondation en craie compactée et à des remblais de destruction et/ou de récupération datés de la seconde moitié du III^e s.-début du IV^e s.
- 5 Les faits relatifs au haut Moyen Âge consistent en trois fosses, dont deux probables latrines, et deux niveaux de remblais sombres. À l'instar des vestiges antiques, ils n'ont été observés qu'au sud de la tranchée 1. L'une des latrines est datée de la fin du V^e-VI^e s., les autres faits ayant livré du mobilier sont plus globalement datés du haut Moyen Âge, vraisemblablement à l'Époque carolingienne.
- 6 Le bas Moyen Âge a clairement été identifié dans la tranchée 2 par la découverte de trois tessons datés de la seconde moitié du XIV^e s. - première moitié du XV^e s. dans un

remblai. Il est scellé par un niveau de sol en craie damée qui pourrait dater de cette période si l'on tient compte de l'installation d'un mur moderne sur ce niveau. Compte tenu de la médiocre qualité de sa construction, il ne s'agit vraisemblablement pas d'un mur appartenant à un édifice.

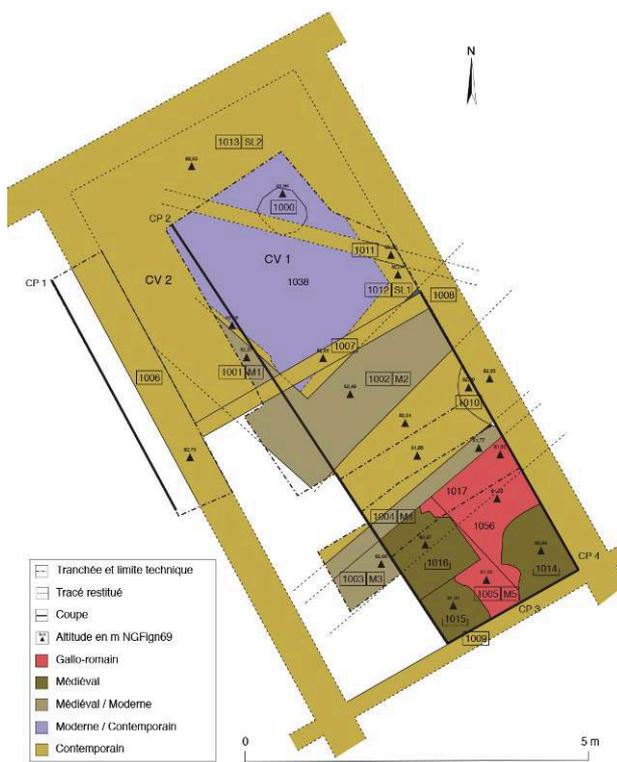
- 7 Dans la tranchée 1 par contre, un égout voûté et des caves attribuables à la fin du Moyen Âge ou plutôt à l'Époque moderne caractérisent des habitations situées en bordure de la rue des Élus. Ainsi, à l'Époque moderne, l'espace semble être divisé entre une ou plusieurs unités d'habitation situées en bordure de rue et des espaces ouverts situés à l'arrière des maisons et séparés par un mur.
- 8 Outre les derniers niveaux d'occupation des caves modernes et leur destruction au cours de la première Guerre Mondiale, l'Époque contemporaine est marquée par la reconstruction d'une habitation à partir des années 1920, laquelle a été détruite en 2016 pour faire place au projet immobilier qui a motivé cette opération de diagnostic. Cet édifice a totalement arasé les vestiges modernes sur une profondeur d'au moins 1,50 m.

Fig. 1 – Plan de masse des vestiges mis au jour lors du diagnostic



DAO : P. Neaud (Inrap).

Fig. 2 – Plan phasé des vestiges mis au jour dans la tranchée 1



DAO : P. Neaud (Inrap).

INDEX

Année de l'opération : 2016

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxT02uJOogm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNsS2e>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtOA7J729U5c>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtPSEEZSBEJp>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt59R77d1H15>

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtcJOiyPujgF>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtT6hDSQ75Y8>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSH4UWeGNfZ>

AUTEURS

PASCAL NEAUD

Inrap